



Conseil d'administration

BUDGET RECTIFICATIF N°2/2012

CT/CA-051/2012/01FR

CONTENU

- I. INTRODUCTION
- II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF
- III. ÉTAT DES RECETTES POUR L'EXERCICE 2012
- IV. ÉTAT DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2012
- ANNEXE 1– TABLEAU DES EFFECTIFS

I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 28 de son règlement financier du 25 mars 2009, le Centre de traduction a établi le budget rectificatif 2/2012 ci-après, pour les motifs suivants:

- une récente analyse a montré que, pour plusieurs clients, le montant déjà facturé au cours du troisième trimestre 2012 excède les prévisions révisées qu'ils ont communiquées au Centre en juillet 2012 et qui ont servi de base pour l'établissement du budget rectificatif 1/2012.

Cette hausse inattendue peut s'expliquer par les facteurs suivants:

- a) les clients communiquent au Centre de traduction des estimations de leurs prévisions en termes de volumes de traduction pour une année donnée, à savoir les volumes de traduction qui seront adressés au Centre au cours de cette année. Le Centre, pour sa part, établit ses factures sur la base des commandes honorées, qui ont éventuellement été adressées par les clients déjà l'année précédente. Le montant facturé ne correspond donc pas toujours aux prévisions des clients;
 - b) les clients peuvent avoir passé des commandes de traductions non prévues au moment où les prévisions ont été communiquées. Cela peut notamment être le cas pour de nouvelles agences;
 - c) la planification de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI) concernant le nombre de marques communautaires à traduire a été respectée; toutefois, le nombre de pages à traduire (pour ces marques) a présenté une hausse significative;
- en conséquence, il est nécessaire d'augmenter les crédits affectés pour les traducteurs externes afin de répondre au besoin accru de services de ce type.

ÉTAT DES RECETTES

Les modifications suivantes (pour un total de 3 458 500 EUR) ont été apportées à l'état des recettes:

- a) Mise à jour des prévisions budgétaires des clients, à partir des recettes déjà facturées. Il en résulte une augmentation de 1 214 600 EUR au titre 1 («Versements des agences, offices, institutions et organes») et de 1 012 800 EUR au titre 3 («Coopération interinstitutionnelle»).
- b) Hausse des recettes provenant de l'OHMI, liée à la traduction de marques, à hauteur de 1 231 100 EUR. Elle résulte d'un accroissement du nombre de pages à traduire, partiellement compensé par une réduction du tarif par page, conformément au principe d'équilibre entre les coûts et les prix ainsi qu'à la grille tarifaire, convenue bilatéralement par le Centre et l'OHMI.

ÉTAT DES DÉPENSES

Les modifications suivantes ont été apportées à l'état des dépenses:

- a) Mise à jour des prévisions budgétaires pour le poste 3000 («Prestations de traduction externe») à hauteur de 1 500 000 EUR.

- b) Création d'une nouvelle réserve, le poste 10007 («Réserve pour les frais de déménagement»), de 1 250 000 EUR. Cette réserve est créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. Le calcul du montant nécessaire est réalisé sur la base des dépenses liées au déménagement du Centre en 2009 (lorsque plusieurs départements du Centre ont été déplacés) et d'une nouvelle estimation des dépenses de TI requises.
- c) Un renforcement du poste 10003 («Réserve pour la stabilité des prix») à hauteur de 708 500 EUR.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Aucune modification n'a été apportée au tableau des effectifs dans le présent budget rectificatif.

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre Chapitre	Intitulé	Nouveau montant 2012	Budget rectificatif 2/2012	Budget rectificatif 1/2012	Budget 2012
	RECETTES				
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	40 565 800	2 445 700	-1 804 900	39 925 000
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.			p.m.
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	3 469 400	1 012 800	198 500	2 258 100
4	AUTRES RECETTES	453 000		-42 000	495 000
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS DES FONDS DE RÉSERVE DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 804 549		2 431 249	1 373 300
6	REMBOURSEMENTS	p.m.			p.m.
	TOTAL GÉNÉRAL	48 292 749	3 458 500	782 849	44 051 400
	DÉPENSES				
1	PERSONNEL	24 992 100		-678 000	25 670 100
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	5 495 600		-74 400	5 570 000
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	14 707 475	1 500 000	396 175	12 811 300
10	PROVISIONS	3 097 574	1 958 500	1 139 074	p.m.
	TOTAL GÉNÉRAL	48 292 749	3 458 500	782 849	44 051 400

III. ÉTAT DES RECETTES 2012

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES				
1 0	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES				
1 0 0	Versements des agences, offices, institutions et organes				Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
1 0 0 1	Fondation européenne pour la formation (ETF)	271 300	21 100	250 200	
1 0 0 4	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	820 600	136 700	683 900	
1 0 0 6	OHMI Marques	17 001 900	1 231 100	15 770 800	
1 0 0 9	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	593 300	109 600	483 700	
	<i>Total de l'article 1 0 0</i>	28 381 600	1 498 500	26 883 100	
1 0 1					
1 0 1 0	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	73 900	8 300	65 600	
1 0 1 4	Banque européenne d'investissement (BEI)	600	600	p.m.	
1 0 1 8	Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA)	1 997 900	429 300	1 568 600	

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
	<i>Total de l'article 1 0 1</i>	4 137 600	438 200	3 699 400	
1 0 2					
1 0 2 0	Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	98 800	67 300	31 500	
1 0 2 8	Agence européenne de défense (AED)	9 100	4 100	5 000	
	<i>Total de l'article 1 0 2</i>	5 632 100	71 400	5 560 700	
1 0 3					
1 0 3 8	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	270 300	73 000	197 300	
	<i>Total de l'article 1 0 3</i>	622 100	73 000	549 100	
1 0 4					
1 0 4 0	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	836 600	29 600	807 000	
1 0 4 5	Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEA)	194 300	124 300	70 000	
1 0 4 8	Autorité bancaire européenne (ABE)	192 800	142 800	50 000	
1 0 4 9	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	69 300	62 300	7 000	
	<i>Total de l'article 1 0 4</i>	1 783 800	359 000	1 424 800	

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
1 0 5					
1 0 5 0	Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	8 600	5 600	3 000	
	<i>Total de l'article 1 0 5</i>	8 600	5 600	3 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	40 565 800	2 445 700	38 120 100	
	Total du titre 1	40 565 800	2 445 700	38 120 100	
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION				
	Total du titre 2	p.m.	0	p.m.	
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE				
3 0	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE				
3 0 0	Activités de coopération interinstitutionnelle				Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
3 0 0 0	Commission européenne	1 745 600	792 300	953 300	DG Emploi, affaires sociales et inclusion 1 705 500 EUR, DG Affaires intérieures (Agence IT) 40 100 EUR.
3 0 0 8	Cour de justice de l'Union européenne	427 100	127 100	300 000	
	<i>Total de l'article 3 0 0</i>	2 965 800	919 400	2 046 400	
3 0 1					

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
3 0 1 1	Médiateur européen	471 000	93 400	377 600	
	<i>Total de l'article 3 0 1</i>	503 600	93 400	410 200	
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	3 469 400	1 012 800	2 456 600	
	Total du titre 3	3 469 400	1 012 800	2 456 600	
4	AUTRES RECETTES				
	Total du titre 4	453 000	p.m.	453 000	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET TRANSFERTS DE FONDS DE RÉSERVE DES EXERCICES PRÉCÉDENTS				
	Total du titre 5	3 804 549	p.m.	3 804 549	
6	REMBOURSEMENTS				
	Total du titre 6	p.m.	0	p.m.	
	TOTAL GÉNÉRAL	48 292 749	3 458 500	44 834 249	

IV. ÉTAT DES DÉPENSES 2012

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
1	PERSONNEL				
	Total du titre 1	24 992 100	0	24 992 100	
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT				
	Total du titre 2	5 495 600	0	5 495 600	
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				
30	PRESTATIONS DE TRADUCTION EXTERNE				
300	<i>Prestations de traduction externe</i>				
3 0 0 0	Prestations de traduction externe	14 000 000	1 500 000	12 500 000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux services de prestataires de services externes dans le domaine linguistique, à savoir: traduction de marques communautaires et de documents, révision et modification de traductions, et révision linguistique ainsi que terminologie (traduction de listes de termes). Cette variation résulte d'une nouvelle évaluation des besoins, calculés sur la base des montants déjà facturés et d'une révision des prévisions de l'OHMI.
	<i>Total de l'article 300</i>	14 000 000	1 500 000	12 500 000	
	TOTAL DU CHAPITRE 30	14 000 000	1 500 000	12 500 000	
31	DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE				
	<i>Total de l'article 310</i>	707 475		707 475	
	TOTAL DU CHAPITRE 31	707 475		707 475	
	Total du titre 3	14 707 475	1 500 000	13 207 475	
10	PROVISIONS				

Titre Chapitre Article Poste	Intitulé	Nouveau montant 2012	Projet de budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Commentaires
100	CRÉDITS PROVISIONNELS				
1000	<i>Crédits provisionnels</i>				
1 0 0 0 3	Réserve pour la stabilité des prix	1 847 574	708 500	1 139 074	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix.
1 0 0 0 7	Réserve pour les frais de déménagement	1 250 000	1 250 000		Une réserve est créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013.
	<i>Total de l'article 1000</i>	3 097 574	1 958 500	1 139 074	
	TOTAL DU CHAPITRE 100	3 097 574	1 958 500	1 139 074	
	Total du titre 10	3 097 574	1 958 500	1 139 074	
	TOTAL GÉNÉRAL	48 292 749	3 458 500	44 834 249	